



Femmes solidaires
3/5 rue d'Aligre - 75012 Paris
Tél : 01.40.01.90.90
femmes.solidaires@wanadoo.fr

Arrêtez de nous souhaiter « Bonne fête ! »

La Journée Internationale des Droits des Femmes est une journée pour **faire entendre encore plus fort nos voix à travers le monde pour dire STOP aux stéréotypes sexistes, aux dominations, aux violences.**

En France et à travers le monde, les droits des femmes restent inégaux. Femmes solidaires affirme qu'il y a deux manières d'appréhender l'avenir de notre planète au féminin. L'une consiste à penser que chacune a ce qu'elle mérite en fonction de là où elle est née, de sa culture, de l'histoire de son pays et de ses origines. L'autre aspire au vivre ensemble, à un alignement des droits des femmes vers le haut. **Cet élan collectif s'incarne dans un concept : l'universalité des droits des femmes. Nous disons STOP aux conservatismes et forces rétrogrades, au relativisme culturel.**

Femmes solidaires tient à saluer la déclaration de la France lors de la 57^{ème} session de la Commission sur le Statut des Femmes à New York qui a réaffirmé ce concept.

Il est nécessaire que les droits fondamentaux, tels que l'égalité, le droit à vivre sans violence ni domination, à disposer de son corps et à vivre dignement, soient une réalité partout dans le monde.

Même si nous soutenons les efforts déployés par le ministère des droits des femmes ainsi que les mesures déjà prises en terme de lutte contre les violences, les stéréotypes sexistes ou encore la création du comité interministériel pour les droits des femmes, nous espérons cependant plus, pour les femmes de notre pays.

Nous sommes inquiètes des conséquences de l'Accord National Interprofessionnel – ANI – qui va augmenter la flexibilité du temps de travail ; flexibilité qui touche d'abord les femmes. Elles sont déjà « utilisées comme valeur d'ajustement » avec des temps partiels imposés et toutes formes d'emplois précaires.

Nous nous opposons à la fiscalisation des allocations familiales. Elles doivent rester comme à leur création ce droit à caractère universel alloué par le pays à celles et ceux qui ont des enfants. Soumettre cette prestation à des critères de ressources serait préjudiciable aux revenus moyens et risquerait d'augmenter la précarité des femmes qui tentent de se maintenir à flot dans ces tranches d'imposition. Nous sommes favorables à étendre les allocations familiales dès le premier enfant.

Nous attendons une remise en cause réelle de la loi Bachelot qui a institutionnalisé les inégalités sur notre territoire en matière de santé. La tarification à l'acte et ses conséquences ont donné un cadre à la fermeture des CIVG qualifiés de non rentables lorsqu'il y a besoin de faire des coupes dans le budget !

En France, au Pérou, au Soudan, en Ethiopie, à Djibouti, en Inde, en Algérie, en Mauritanie...cette Journée Internationale des Droits des Femmes est **pour toutes les femmes du monde une journée de manifestations, de rencontres, de débats, de convergences de nos luttes ici et là-bas.** Nous voulons le respect de notre dignité et une société égalitaire entre les hommes et les femmes. **Alors, ce 8 mars : arrêtez de nous souhaiter « Bonne fête » et rejoignez nous dans cette aventure pour un féminisme populaire et universel !**

Femmes solidaires organise dans toute la France et en Outre-Mer, à travers ses 190 comités, de nombreuses initiatives. Retrouvez les sur www.femmes-solidaires.org rubrique agenda.

Paris, le 05 mars 2013